

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN BOYZ CLUB LIFESTYLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, CITE DES
ARTS, DERRIERE L'ARRET DE BUS, Lot A28, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN BOYZ CLUB LIFESTYLE »

Objet : DESIGN, MAROQUINERIE, MENUISERIE,
EBENISTERIE, ARTISANAT, MARQUE DE VETEMENTS,
ACCESSOIRES, COMMUNICATION, EVENEMENTIEL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, CITE DES
ARTS, DERRIERE L'ARRET DE BUS, Lot A28, Ilot 34

Dirigeant(s) M GNAORE FRED MEOLIZI (GÉRANT), M LE
ROUX VIRGILE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03794 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48340/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

